



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AMIENS

Etablissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3MA120000491

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Arts

Présentation de la mention

La mention regroupe cinq spécialités :

- « Théories et pratiques artistiques » (recherche, créée en 2004) ;
- « Histoire des arts » (recherche) ;
- « Régie des œuvres et montage d'expositions » (professionnelle, créée en 2009) ;
- « Musique et musicologie », de l'Université de Reims (à la fois recherche et professionnelle), qui est venue s'ajouter tout récemment dans ce dispositif ;
- « Arts de l'animation numérique », en projet pour 2014.

Les trois premières spécialités font preuve d'une volonté d'originalité qui exerce une bonne attractivité auprès des étudiants de la région et des régions limitrophes. Elles ne sont pas en concurrence avec d'autres formations liées aux disciplines de l'histoire de l'art.

Dans son ensemble, la mention vise à offrir aux étudiants une grande diversité de disciplines, dont certaines sont originales (par exemple, la possibilité de travailler sur des sujets extra-européens grâce à des liens avec le Musée du Quai Branly) ou encore la présence de la composition électroacoustique dans la spécialité « Musique et musicologie ».

L'ensemble des spécialités offre un adossement crédible à des équipes de recherche, qui correspondent aux contenus des formations.

Indicateurs

Effectifs constatés M1 + M2, en moyenne sur les deux dernières années	139
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite M1 + M2, en moyenne sur deux années	56 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention de master cherche à rapprocher la recherche et la création artistique dans sa pratique même. En confrontant des disciplines très diverses dans un esprit d'ouverture et d'interrelation (arts extra-européens, arts de la scène, de l'écran, arts plastiques, conservation et muséographie, création musicale et musicologie), le master donne aux étudiants bien des atouts pour s'adapter à un bon éventail d'opportunités professionnelles, liées à la



création, à la diffusion ou à la communication dans le domaine de l'art. Il permet aux étudiants de construire des parcours singuliers.

Le master correspond à une offre singulière, originale et pertinente, par rapport à l'environnement local et national. Il est bien adossé aux équipes de recherche de l'université de rattachement et dispose d'un solide réseau d'institutions culturelles partenaires importantes, susceptibles d'accueillir les étudiants dans des lieux de stage très différents. Il est dommage qu'avec ces qualités, le master ne se dote pas aussi de procédures d'évaluation de la formation suffisamment cadrées pour être crédibles.

Les trois spécialités « Théories et pratiques artistiques », « Histoire des arts » et « Régie des œuvres et montage d'expositions », offrent entre elles une bonne transversalité et une bonne complémentarité et cohérence.

Seule la spécialité « Musique et musicologie », très récemment ajoutée, semble avoir du mal, ne serait-ce que pour des raisons géographiques (elle est localisée à Reims), à s'intégrer aux trois autres, et à trouver une place significative dans leur transversalité. A part son partenariat avec le Conservatoire, elle paraît également isolée par rapport à l'ensemble des institutions culturelles locales.

Enfin, de manière plus générale, la circulation des œuvres et des artistes n'est plus restreinte à l'intérieur de notre seul pays : elle se fait aujourd'hui au sein de réseaux internationaux, notamment européens. Cette dimension n'a pas été suffisamment prise en compte dans les spécialités liées à la diffusion des œuvres d'art.

- Points forts :
 - Globalement, la mention est porteuse et attractive. Il s'agit du seul master lié à l'histoire des arts en Picardie et Haute Normandie.
 - L'approche transversale et pluridisciplinaire de l'architecture de cette formation devrait permettre aux étudiants de construire des parcours singuliers.
 - L'ensemble des spécialités offre un bon adossement aux équipes de recherche de leur université.
 - Les trois spécialités (« Théories et pratiques artistiques », « Histoire des arts », « Régie des œuvres et montage d'expositions ») disposent d'un important réseau d'institutions partenaires qui permet d'accueillir les étudiants dans des lieux de stages diversifiés.

- Points faibles :
 - Les procédures d'évaluation de la formation par les étudiants et par l'équipe pédagogique ne sont pas clairement définies et ne s'appuient pas sur une expérience avérée.
 - L'intégration de la spécialité « Musique et musicologie » mérite d'être encore retravaillée, même si l'éloignement géographique (Reims/Amiens) ne facilite pas l'opération. La spécialité « Histoire des arts » est peu distincte de la spécialité « Théories et pratiques artistiques ».
 - Le dossier ne fait pas apparaître de partenariats avec des institutions culturelles européennes.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Un effort sensible devrait être fait pour mettre en place des procédures très précises d'évaluation de la formation par les étudiants et par l'équipe pédagogique.

Il faudrait rendre la maquette générale plus lisible, notamment pour l'articulation entre M1 et M2.

En dépit de son éloignement géographique à Reims, la spécialité « Musique et musicologie » gagnerait à être mieux intégrée à l'architecture d'ensemble. On peut espérer qu'elle pourra ainsi mieux bénéficier des transversalités avec les autres disciplines.

Enfin, étant donné le caractère international de la création et de la diffusion artistiques, le master gagnerait à construire dès maintenant un réseau plus large de partenariats avec des universités et des institutions culturelles européennes.

Appréciation par spécialité

Théories et pratiques artistiques

- Présentation de la spécialité :

Afin d'initier les étudiants à la recherche en arts, cette spécialité leur propose des options dans trois disciplines : arts plastiques ; études théâtrales ; études cinématographiques et audiovisuelles. A ces trois disciplines s'adjoignent des enseignements plus transversaux liés à l'esthétique et à l'art.

Cette diversité de disciplines est destinée à initier les étudiants aux questions théoriques et pratiques liées aux autres disciplines que la leur, afin de les aider à construire un questionnement ouvert. C'est pourquoi une bonne partie des enseignements est commune aux trois options.

Le M1 de cette spécialité fait office de tronc commun aux deux autres spécialités liées à l'art, pour ce qui concerne l'acquisition de compétences méthodologiques transversales.

Les responsables de la spécialité comptent sur un projet d'ouverture aux étudiants de licence en « arts du cirque » et en « arts de la marionnette », pour augmenter les effectifs.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	100
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	42 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

L'approche pluridisciplinaire de la formation permet aux étudiants de développer les compétences dans leur discipline, dans un contexte de questionnement inter-artistique ouvert.

Bien adossée à la recherche, avec une équipe pédagogique dont les compétences sont en adéquation avec les contenus de la formation, cette spécialité offre ainsi un équilibre intéressant entre des approches théoriques et une proximité avec les différentes formes de pratique artistique (arts plastiques, théâtre, études cinématographiques), qui devrait donner aux étudiants une culture artistique intéressante grâce à son large spectre, tout en leur permettant de construire des parcours singuliers.

Il est dommage que la description des débouchés professionnels reste générale, sans proposer des liens directs entre les compétences précises acquises pendant la formation et celles qui sont attendues par les différentes institutions culturelles susceptibles d'employer ces étudiants. Une explicitation des finalités de la politique de stages, accompagnée d'une description plus précise des modalités d'encadrement et des tâches confiées aux étudiants pendant le stage au sein de ces institutions, devraient remédier à cet inconvénient.

- Points forts :

- Bon équilibre entre la « théorie » et la « pratique », qui sont annoncées dans l'intitulé de la spécialité.
- Approche interdisciplinaire, questionnement inter-artistique (arts plastiques, théâtre, études cinématographiques), permettant de doter les étudiants d'une culture artistique large. Cette ouverture inter-artistique rend la spécialité très attractive.
- L'offre en matière de cours, séminaires, activités de recherche ou de création, est suffisamment large pour qu'un étudiant puisse construire un parcours singulier.
- Le profil de l'équipe pédagogique est en adéquation avec la formation proposée.

- Points faibles :
 - Les débouchés professionnels n'ont pas été suffisamment explicités.
 - La politique de stages n'est pas très nettement spécifiée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Même s'il s'agit ici d'une spécialité à finalité recherche, il faudrait encourager l'équipe pédagogique à rendre plus nettement visibles les compétences développées par cette spécialité, ainsi que les débouchés professionnels auxquels elle donne accès, à l'issue du master, mais aussi après le doctorat.

Il faudrait mieux préciser les contenus de la politique de stages en 2^{ème} année, ce qui pourrait aider les étudiants à mieux préparer leur orientation professionnelle, notamment à repérer les compétences dont ils devront se doter ultérieurement, même s'ils envisagent une poursuite en doctorat.

Histoire des arts

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité de M2, qui vise la poursuite d'études en doctorat, dispose d'un réel adossement à la recherche, notamment en histoire de l'art, sur une période très large allant de l'Antiquité à nos jours.

Elle vise également la formation de futurs enseignants en histoire des arts, ainsi que la préparation aux différents concours liés aux « métiers de la culture ».

Pour atteindre ces objectifs, elle propose des « fondamentaux disciplinaires » et une étroite imbrication en M1 avec les arts plastiques, les études théâtrales, les études cinématographiques et audiovisuelles.

- Indicateurs :

Effectifs constatés, en moyenne sur deux ans	37
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	74 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Bien adossée à la recherche, cette spécialité se positionne avantageusement par rapport aux autres formations françaises en histoire des arts grâce à l'éventail de compétences scientifiques de l'équipe dans cette discipline, qui va de l'Antiquité à nos jours, ainsi qu'à son ouverture interdisciplinaire.

Outre son adossement à la recherche, la spécialité bénéficie aussi d'un large réseau de professionnels et d'institutions culturelles partenaires importantes, qui peuvent offrir aux étudiants des lieux de stage diversifiés. Il est simplement dommage que les finalités du stage proposé à la fin du M2, ainsi que le type de tâches que les institutions devront confier aux étudiants pendant le stage, soient restés dans le flou : elles devraient permettre aux étudiants de comprendre très concrètement la diversité des compétences attendues dans ce que l'on appelle les « métiers de la culture ».



Cette spécialité est globalement attractive, même si elle se retrouve en concurrence directe avec la spécialité « Théories et pratiques artistiques » - ne serait-ce que parce que de nombreux enseignements ont été mutualisés.

- Points forts :
 - Bon adossement à la recherche.
 - Bonne ouverture pluridisciplinaire pour une formation à l'histoire des arts.
 - La liste des partenariats avec les institutions culturelles assure une bonne implantation dans le milieu professionnel.
 - Les compétences de l'équipe pédagogique correspondent bien aux objectifs annoncés.
 - La formation est visiblement attractive dans son domaine.

- Points faibles :
 - Le contenu et les objectifs précis du stage en milieu professionnel en deuxième année (M2) semestre 4 (S4) sont peu lisibles.
 - La forte mutualisation des enseignements entre spécialités rend la spécialité « Histoire des arts » peu distincte de la spécialité « Théories et pratiques artistiques ».

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'accentuer la différenciation de cette spécialité avec la spécialité « Théories et pratiques artistiques ».

Il faudrait inciter fortement les étudiants à participer au stage en M2 pour leur faire connaître les spécificités des différents métiers dans le domaine de la culture.

Régie des œuvres et montage d'expositions

- Présentation de la spécialité :

Créée en 2009, cette spécialité est très explicite par son intitulé. Elle cherche à familiariser les étudiants de M2 avec la gestion, la conservation, l'exposition et la production des œuvres d'art - dans leur dimension logistique -, en partenariat avec les institutions publiques nationales (musées et monuments historiques), locales (musées portés par les collectivités territoriales) et également privées (galeries, etc.).

Il s'agit donc d'une spécialité qui s'appuie sur les connaissances mises en place en première année (M1) pour engager l'étudiant dans l'acquisition de compétences professionnelles en M2. Pour cela, un cinquième semestre propose un stage professionnel de longue durée (3 mois), avec rédaction et soutenance d'un mémoire de stage. L'étudiant est directement impliqué au sein des institutions d'accueil dans des tâches collectives. Des séances *in situ* sont proposées par les grandes institutions culturelles partenaires, dont certaines de grande notoriété (Louvre, Versailles...).

- Indicateurs :

Effectifs constatés en 2009-10	15
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR



- Appréciation :

Il s'agit d'une formation originale, qui n'a pas de concurrence directe, bien ciblée, dotée de très bons contacts avec les institutions culturelles et les professionnels, ce qui permet de proposer aux étudiants une participation active *in situ*. Ce dispositif semble donner des garanties pour que puissent être envisagés des débouchés professionnels concrets et diversifiés.

Par ailleurs, la spécialité est en phase avec les évolutions des milieux professionnels de la diffusion des œuvres d'art - qui sont bien présents dans la formation. La diversité et la notoriété des institutions culturelles partenaires est un facteur de forte attractivité de cette spécialité.

Cette attractivité serait accentuée si la formation envisageait des séjours à l'étranger (au moins en Europe), pour que les étudiants puissent comprendre la forte logique de réseau qui domine dans les milieux de la création et de la diffusion des œuvres d'art aujourd'hui. Cet aspect pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un rapprochement du M2 avec la recherche, notamment en ce qui concerne la production de nouveaux savoirs sur la circulation des œuvres d'art à un niveau international et ses conséquences sur les conditions de leur monstration.

- Points forts :

- La formation est très bien ciblée, elle propose une bonne diversité de débouchés.
- Elle est cohérente avec les évolutions du milieu professionnel.
- Très bonne présence dans l'équipe de professionnels appartenant à des institutions culturelles importantes.
- De nombreuses institutions culturelles sont prévues pour accueillir les étudiants, dont certaines de grande notoriété.

- Points faibles :

- Ouverture internationale insuffisante.
- Manque de liens visibles avec la recherche (même si une partie est mise en place en M1).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'offrir aux étudiants davantage d'ouverture à la dimension internationale. En effet, il faut les préparer à s'adapter à la forte logique de réseau qui caractérise les milieux de l'art, qu'il s'agisse des échanges artistiques, des expositions ou même de la production des œuvres d'art.

L'existence de cette spécialité mériterait d'être connue sur l'ensemble du territoire national, car elle est originale. La mise en place d'un suivi méthodique du devenir professionnel des anciens étudiants permettra, plus tard, de valoriser l'intérêt de cette formation.

Par ailleurs, il faudrait conserver des liens avec la recherche en M2, afin de rester en prise avec le développement de nouveaux savoirs dans ce domaine.

Musique et musicologie

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité sur deux ans (M1 + M2) est présentée en tant que « projet de création en collaboration avec l'Université de Reims - Champagne-Ardenne (URCA) ». Il s'agit d'une cohabilitation entre Amiens et Reims, destinée à renforcer et rendre plus visible la musicologie au sein du PRES Amiens-Reims.



La spécialité a pris appui sur une ancienne spécialité « Musique et musicologie » de Reims. Pour améliorer son attractivité, deux parcours sont venus s'ajouter :

- un parcours « Création et composition », construit avec le Conservatoire de Reims et le Centre national de création Césaré), qui oriente la formation vers la création artistique, tout en la plaçant sous le regard de la recherche musicologique (à la fois création et réflexion théorique) ;
- un parcours « Métiers de l'enseignement et didactique de la musique », qui sera ouvert ultérieurement selon les possibilités pédagogiques et financières de l'URCA, visera les métiers de l'enseignement musical, dans le cadre du PRES Reims-Amiens.

La formation est adossée au CERHIC (Centre de recherche en histoire culturelle), et s'appuie sur deux domaines différents : la composition électroacoustique et la recherche en musicologie.

• Indicateurs :

Effectifs constatés	12
Effectifs attendus	20
Taux de réussite moyen	53 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	39 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

• Appréciation :

Cette spécialité semble avoir rencontré des difficultés à répondre à la fois aux remarques émises par l'AERES, aux contraintes géographiques et aux attentes du PRES. On ne peut en revanche que soutenir l'ambition de proposer une formation à l'électroacoustique, discipline peu répandue dans les universités françaises.

Installée à Reims, cette formation porteuse de qualité semble s'être restreinte pour le moment à son cadre et à ses partenariats locaux immédiats (seuls le Conservatoire de Reims, un centre de création et deux professionnels de la composition électroacoustique sont cités). Elle ne paraît pas s'être dotée de partenariats forts avec des compositeurs et des institutions musicales étrangers, alors que c'est justement une forte logique de réseau qui caractérise les liens qui unissent les compositeurs électroacousticiens en Europe.

Pour ce qui concerne les débouchés liés aux métiers de la culture, le dossier ne fait pas apparaître clairement de relations construites avec des institutions culturelles géographiquement proches. Les opportunités de professionnalisation des étudiants de cette spécialité ne sont donc pas très visibles, ce qui nuit à son attractivité. On pourrait y remédier en renforçant les liens avec les autres institutions culturelles de la ville et des villes proches, de manière à doter ces étudiants musiciens d'une bonne capacité à comprendre les enjeux esthétiques communs à l'ensemble des disciplines artistiques. Un lien plus fort avec les autres spécialités de la mention devrait contribuer à résoudre le problème.

• Points forts :

- Cette spécialité est porteuse de qualité.
- Bon adossement à l'équipe de recherche.
- Collaboration étroite avec le Conservatoire à rayonnement régional de Reims.
- Présence d'unités d'enseignement (UE) consacrées à la méthodologie de la recherche ainsi qu'aux enseignements transversaux.

• Points faibles :

- Faible visibilité de la professionnalisation : seuls deux professionnels du domaine électroacoustique sont mentionnés dans l'équipe pédagogique.
- Décalage entre les contenus de la formation et les ambitions annoncées dans le domaine professionnel (gestion culturelle, métiers des conservatoires et des orchestres, presse spécialisée).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Pour rendre cette spécialité attractive, il faudrait d'abord renforcer ses aspects professionnalisants, intégrer dans l'équipe pédagogique des professionnels capables d'assurer une ouverture vers les différents débouchés annoncés dans le domaine de la culture.

Sur ce point, on peut se demander s'il ne serait pas utile de se rapprocher du réseau d'institutions culturelles déjà tissé par les trois autres spécialités de la mention (spécialités qui sont, cependant, implantées à Amiens), afin de permettre aux étudiants de la spécialité « Musique et musicologie » d'avoir un contact avec les professionnels de l'action culturelle et proposer des interventions musicales au sein de leurs institutions.

De même, puisque, aujourd'hui, les réseaux de la composition électroacoustique sont largement internationalisés, il paraît nécessaire de construire des partenariats permettant aux étudiants de bénéficier de contacts diversifiés avec des compositeurs étrangers, liés à des esthétiques le plus diversifiées possible.

Au-delà de ces recommandations, il reste nécessaire de maintenir dans cette région et dans cette université la présence de cette spécialité, fortement marquée par son orientation vers la composition électroacoustique.

Arts de l'animation numérique

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette spécialité professionnelle (en projet pour la rentrée 2014) visent à délivrer des connaissances sur les arts de l'image animée, afin de former des praticiens polymorphes de l'animation 3D, capables de recul. Pour ce faire, les étudiants bénéficieront d'un bagage théorique et philosophique, qui devrait leur permettre de faire face à l'évolution permanente des enjeux liés au numérique.

La spécialité apparaît en M2 et est également ouverte aux étudiants titulaires du diplôme national d'arts plastiques (DNAP) de l'Ecole supérieure d'arts et de design de Reims (ESAD). La formation est délivrée conjointement par les deux organismes (Université et ESAD), dont les locaux sont sur le même campus.

Les contenus de la formation sont liés à l'acquisition du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), diplôme national supérieur délivré par le Ministère de la Culture.

L'organisation pédagogique est assez proche de celle de la spécialité « Régie des œuvres, montage d'expositions ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Ce projet tire intelligemment profit de la complémentarité entre les équipes pédagogiques et les cultures professionnelles de l'ESAD et de l'UFR Arts de l'Université de Picardie Jules Verne, toutes deux sur le même campus.

Il s'agit d'un projet, dans lequel les modalités d'adossement à la recherche et la composition de l'équipe pédagogique n'ont pas encore été détaillées. De même, les contenus professionnalisants liés aux arts de l'image animée et du 3D n'ont pas encore fait l'objet d'une description très précise. Cependant, l'alignement de la formation sur le DNSEP garantit le sérieux des contenus disciplinaires et la reconnaissance de cette future spécialité au sein des milieux professionnels



- Points forts :
 - Le partenariat entre l'Ecole supérieure d'art et de design d'Amiens et l'université.
 - Bonne description des compétences attendues en fin de M2.
 - La spécialité devrait offrir des débouchés intéressants.
- Points faibles :
 - La composition de l'équipe pédagogique n'est pas encore mentionnée (à l'exception des responsables), de même que les contenus professionnalisants et transversaux de la formation.
 - L'adossement à la recherche mériterait d'être plus clairement explicité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La proposition est pertinente aujourd'hui. La transformation du monde de l'animation numérique étant extrêmement rapide, il faudra veiller, en 2014, à ce que les contenus et les objectifs de cette formation soient toujours en prise avec les enjeux les plus récents liés à l'évolution du numérique.